

# COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie  
1 Le bourg  
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14  
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

## **CONSEIL MUNICIPAL** **Du mercredi 11 septembre 2019**

Date de convocation	20/08/2019
Date d'affichage	03/09/2019
Membres du Conseil en exercice	11
Présents	8
Votants	8

L'an deux mil dix-neuf, le 11 septembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Joël JOUAUX, le maire.

Etaient présents : BERTOT Philippe, CRIQUET Anne, DELAUNEY Geneviève, DUFOUR André, HUSSENET Fabrice, Jean-Edmond LEMAGNEN, SCHIEFER Jocelyne

Absents excusés : LEMENANT Lucien, MALOCHET Xavier, MARRON Stéphane

Secrétaire de séance : DELAUNEY Geneviève

### **2019-07-01 : DELIBERATION CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE ATSEM A L'ECOLE DE SIDEVILLE**

Monsieur le maire présente la convention de mise à disposition d'une ATSEM à l'école de Sideville.

D'une part, en raison du nombre d'enfants inscrits à l'école maternelle pour l'année 2019-2020, la directrice du RPI Sideville/Teurthéville-Hague a demandé la mise à disposition d'une ATSEM le matin pour la classe de GS/CP dès la rentrée.

Un poste non permanent d'ATSEM pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à temps non complet est créé par la commune de Sideville, soit 15h/semaine d'école, pour assister l'enseignant de la classe de GS/CP tous les matins et pour aider à la distribution des repas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019

D'autre part, la directrice du RPI a demandé 1h15 de temps de travail supplémentaire jusqu'aux vacances de la Toussaint pour surveiller au dortoir

Une participation de la commune à hauteur de 50% est demandée pour la rémunération de l'agent.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ⇒ valide la convention pour accroissement temporaire d'activité
- ⇒ valide la participation des communes à hauteur de 50% pour la rémunération de l'ATSEM
- ⇒ autorise Monsieur le maire à signer les documents y afférent

### **2019-07-02 : RESULTAT D'APPEL D'OFFRE POUR L'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT SAINT-MICHEL A LA LANDE D'ETOUBLON**

Monsieur le maire présente les résultats de l'appel d'offre pour l'aménagement du lotissement « Saint-Michel » à la lande d'Etoublon.

ENTREPRISES	LOTS	PRIX	CLASSEMENT
MESLIN	1	64 182.89 €	1
SARL LECONTE	1	67 255.55 €	2
CAUVIN TP	1	79 993.85 €	3
CAUVIN TP	2	16 412.50 €	1
INEO NORMANDIE	2	17 313.75 €	2

Séance du 11 septembre 2019

## COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie  
1 Le bourg  
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14  
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les résultats de l'appel d'offre suivants :

⇒ **Lot 1 : Voirie, terrassement, réseaux gravitaires, espaces verts :**  
L'entreprise Meslin pour un montant de 64 182.89 € HT

⇒ **Lot 2 : Réseaux souples :**  
L'entreprise CAUVIN TP pour un montant de 16 412.50 € HT

### 2019-07-03 : DEVIS VOIRIE

Monsieur le maire présente les devis des entreprises Hubert HAMEL et de la SARL LECONTE, pour l'aménagement des chemins piéton de Grisetot, du Petit Pré, du Pont Chauvin :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis de la SARL LECONTE, pour un montant de 9 980.00 € HT soit 11 976.00 € TTC

### 2019-07-04 : HALLE POLYVALENTE : DEVIS POUR SUPPLEMENT DE TRAVAUX - ECLAIRAGE DU CHEMINEMENT

Monsieur le maire- présente le devis, de l'EURL LELAIDIER Fabrice, pour supplément de travaux à la halle polyvalente pour l'éclairage du cheminement extérieur, pour un montant de 780 € HT soit 936 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis de l'EURL LELAIDIER Fabrice pour un montant de 780 € HT soit 936 € TTC.

### 2019-07-05 : HALLE POLYVALENTE : VALIDATION D'UNE MOINS-VALUE POUR LE LOT 9

Monsieur le maire informe l'assemblée que pendant la phase de chantier et au vu de la configuration des locaux et des hauteurs de travail, il est apparu que la nacelle prévue au devis n'a pas été nécessaire pour la mise en œuvre des rideaux de façades.

La moins-value au marché initial du lot 9 Rideaux souples motorisés pour la SARL EUROSOM, d'un montant de 12 419.63 € HT est **de - 545.00 € HT soit - 654.00 € TTC**

Après délibération, le conseil municipal valide la moins-value au marché initial du lot 9 Rideaux souples motorisés pour la SARL EUROSOM, d'un montant de 12 419.63 € HT pour un montant **de - 545.00 € HT soit - 654.00 € TTC**

### 2019-07-06 : VALIDATION DE FACTURES EN INVESTISSEMENT

Monsieur le maire présente :

⇒ la facture de l'entreprise WELDOM pour l'achat d'une perceuse

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

valide le montant de la facture pour un montant de 241.85 € TTC

décide d'imputer cette dépense en section d'investissement du BP 2019, à l'article 21568

⇒ la facture de Direct D pour l'achat de tables et chaises

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

valide le montant de la facture pour un montant de 3 038.22 € TTC

décide d'imputer cette dépense en section d'investissement du BP 2019, à l'article 2184

## COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie  
1 Le bourg  
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14  
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

### 2019-07-07 : RESTAURATION SCOLAIRE : CREATION D'UN POSTE A TEMPS NON COMPLET POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Monsieur le maire communique à l'assemblée les effectifs des élèves mangeant à la cantine, depuis la rentrée scolaire. Le réfectoire accueille chaque jour, en moyenne, 138 enfants (Virandeville + Teurthéville) dont 92 pour Teurthéville.

Le personnel de cantine souhaite une personne en plus pour assurer le trajet aller/retour école-cantine ainsi que le service au réfectoire.

Après s'être rendu sur place, Monsieur le maire confirme que cette aide serait la bienvenue et propose de créer un poste pour accroissement temporaire d'activité, à compter du 12 septembre 2019 jusqu'au 3 juillet 2020, de 12h00 à 13h20 soit 1h20 par jour scolarisé ce qui représente un temps annualisé de 4h45/35h.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide cette création de poste à temps non complet (4h45/35h), pour accroissement temporaire d'activité.

### 2019-07-08 : FOIRE SAINT-MICHEL – DEVIS TENTE

Monsieur le maire présente le devis de l'entreprise Libre Aventure pour la location d'une tente d'une capacité de 120 m<sup>2</sup>, accueillant 96 places, pour l'organisation du repas lors de la foire Saint-Michel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis de l'entreprise Libre Aventure pour un montant de 916.66 € HT

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Signatures

JOUAUX Joël		DUFOUR André	
LEMENANT Lucien	Excusé	LEMAGNEN Jean-Edmond	
MARRON Stéphane	Excusé	CRICQUET Anne	
DELAUNEY Geneviève		SCHIEFER Jocelyne	
HUSSENET Fabrice		BERTOT Philippe	
MALOCHET Xavier	Excusé		